

LES SPÉCIFICITÉS DU SECTEUR S2

17



*Panorama depuis un point haut du secteur S2. La silhouette de la ville de Bourgneuf et de ses monuments protégés apparaît en contrebas*

20



*Le secteur S2 occupe une prairie qui descend en pente douce vers Bourgneuf et la vallée du Thaurion et de ses affluents. On voit sur la photo, la ligne d'arbres qui limite la frange méridionale du secteur S2*

17



18



*Zoom sur la haie occidentale*

*Vue depuis les abords de l'antenne entourée d'une haie de conifères. Le panorama est lointain*

LES SPÉCIFICITÉS DU SECTEUR S2



19 Une station d'épuration tangente la zone de projet



23 Une haie sur talus constitue la limite méridionale du secteur S2



27 Chemin traversant le secteur S2 et bordé d'un haie basse



26 Panorama depuis le secteur S2 en direction du Sud-Est et des hameaux des Sagnettes et du Moulin de Faux

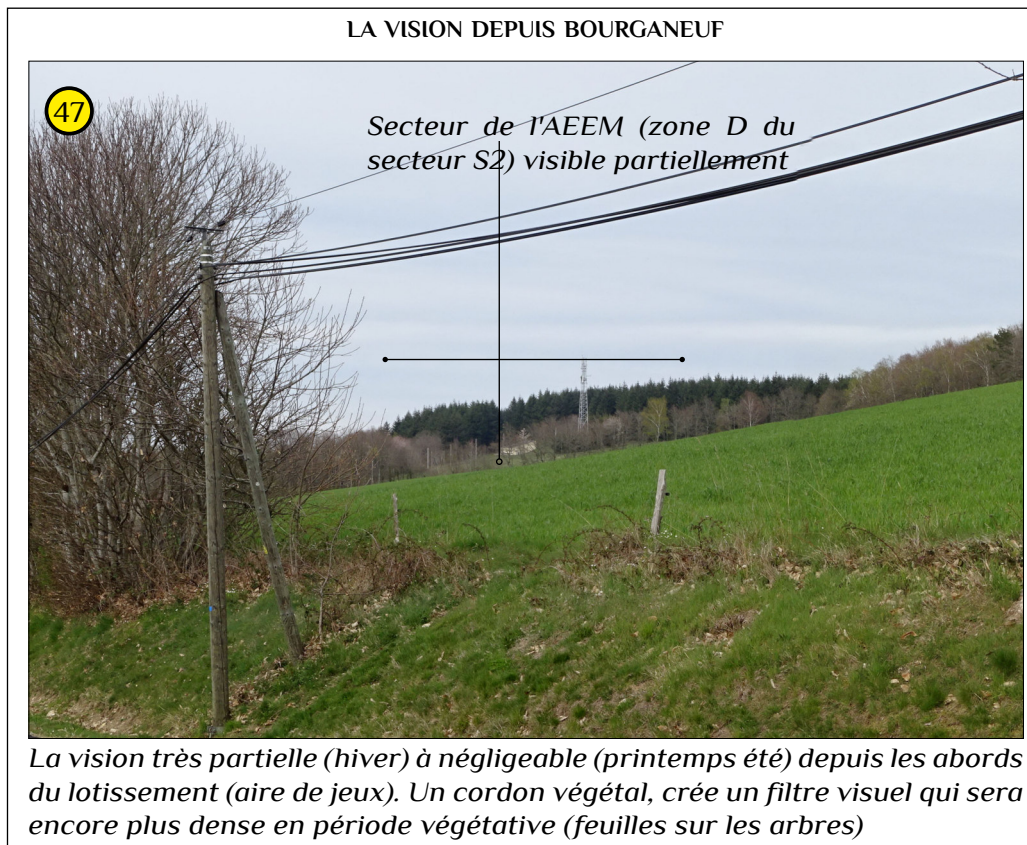
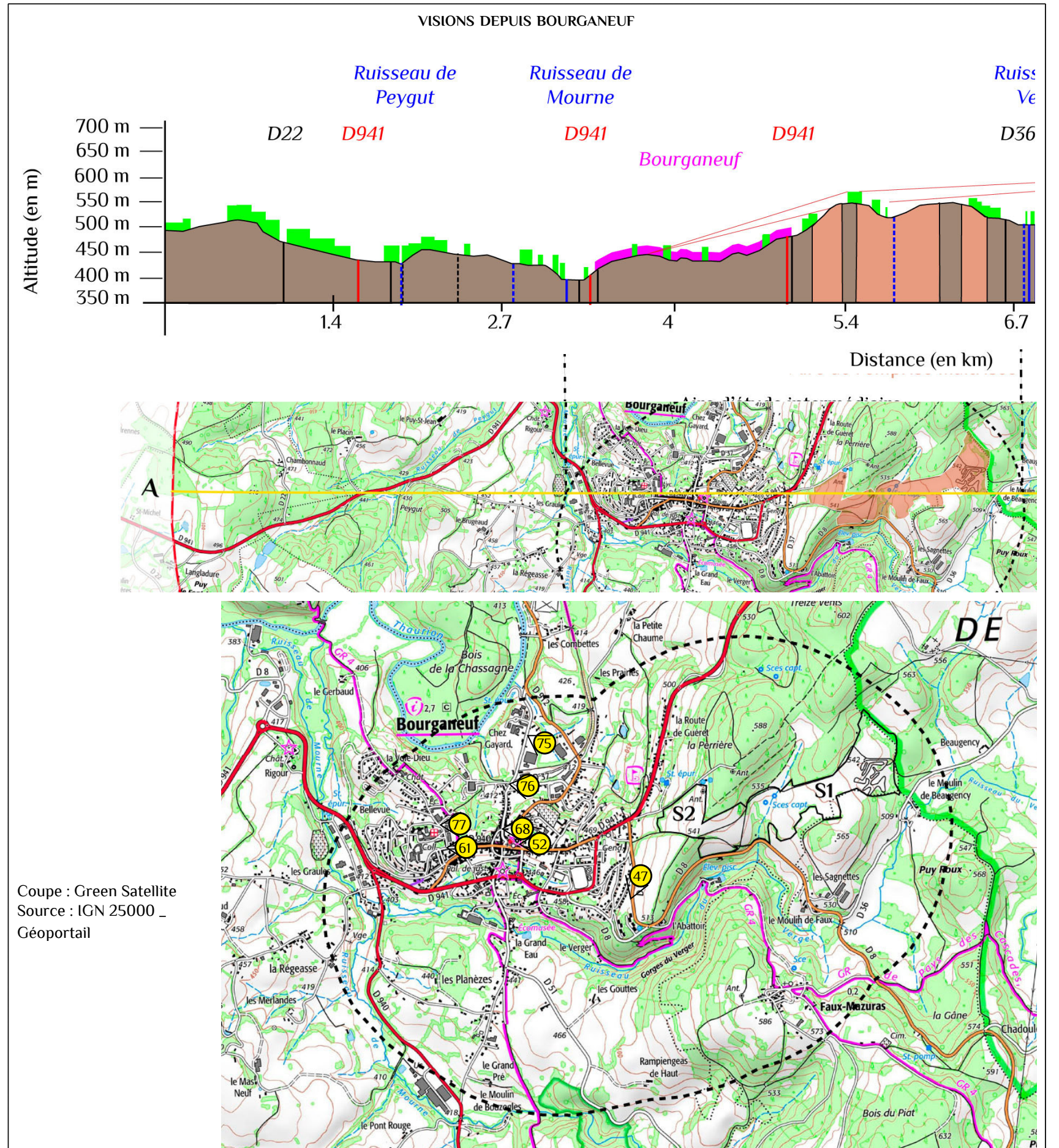
## A.6. ANALYSE DES VUES POTENTIELLES

### A.6.1 VISION DEPUIS L'HABITAT

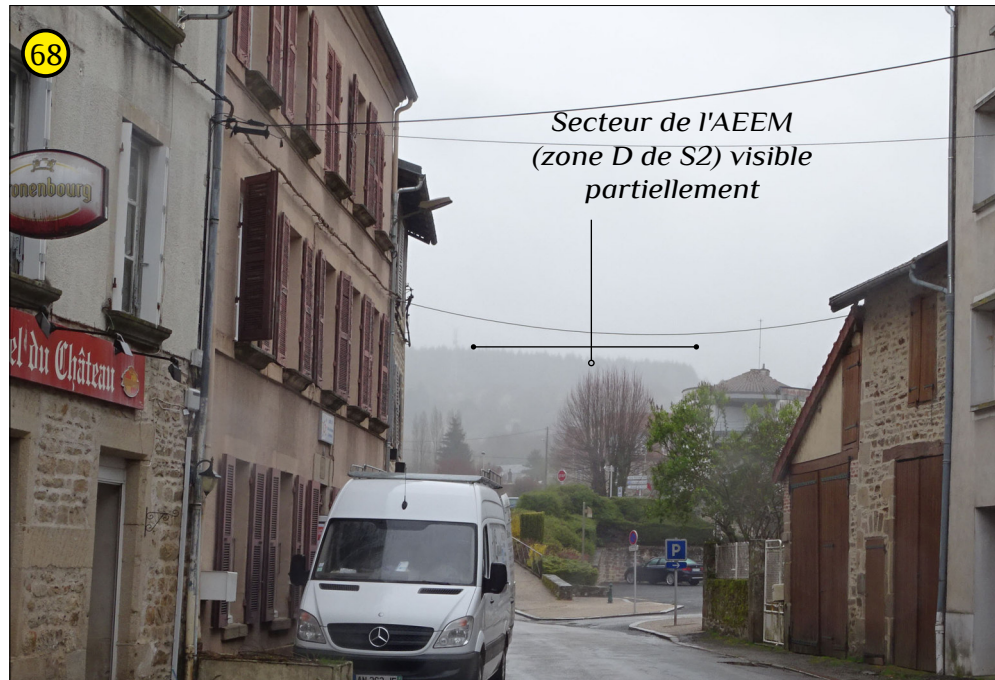
#### a) La vision depuis Bourgneuf

Bourganeuf, ville qui comptait 2 732 habitants en 2015 d'après l'INSEE (3036 habitants au niveau communal) est la seule ville de l'aire d'étude éloignée. Elle montre un certain dynamisme (commerces) malgré la présence d'habitations non occupées ou à vendre. Cette ville fondée au Moyen-Âge (1104) par l'ordre des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, ordre à la fois religieux et militaire a su préserver un patrimoine médiéval remarquable, reconnu localement et valorisé d'un point de vue touristique (cité médiévale). Une large partie de ce patrimoine (maison, église, château, tour, ...) est protégé au titre des monuments historiques (reconnaissance nationale). La vision depuis les monuments protégés sera analysée dans un chapitre dédié.

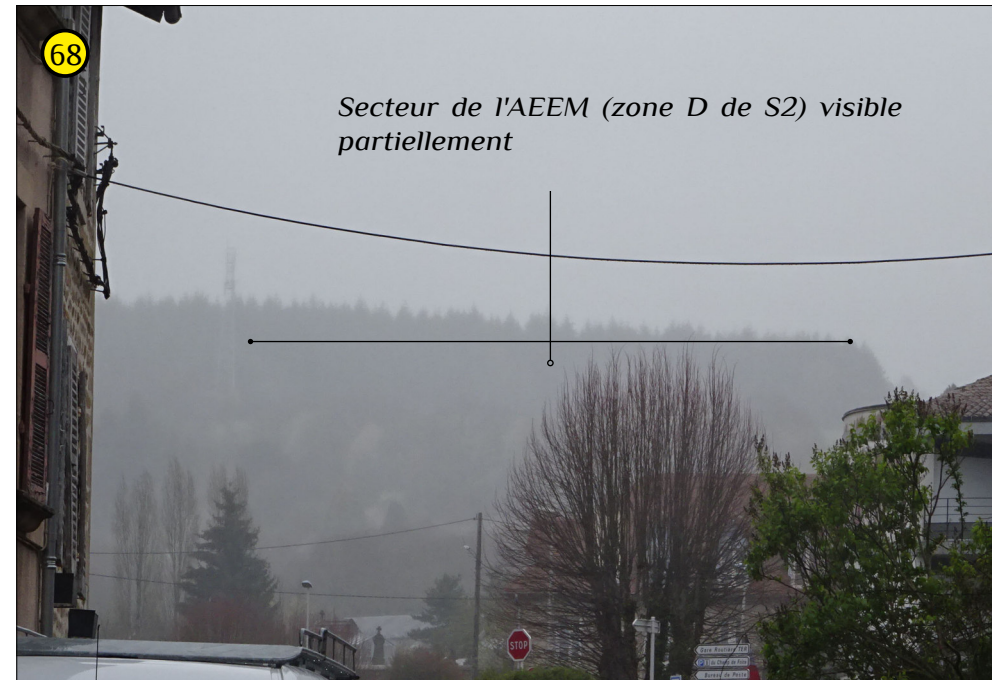
Bourganeuf est située dans l'aire d'étude intermédiaire et est visuellement déconnectée du secteur S1 de l'AEEM. En revanche, elle est localisée en contrebas du secteur S2 avec lequel elle est visuellement connectée mais partiellement (zone D du secteur S2 uniquement). En parcourant la ville, nous avons ainsi pu constater des ouvertures visuelles ponctuelles et partielles vers la zone D du secteur S2 malgré les écrans liés à la végétation et au bâti. Les vues identifiées sont localisées sur la carte ci-contre et illustrées par des photos. Le rappel de la coupe AA', resitue la ville de Bourgneuf en contrebas de l'AEEM.



LA VISION DEPUIS BOURGANEUF



Vision très partielle (filtre visuel lié à la végétation) de la zone D du secteur S2 de l'AEEM depuis une rue de Bourgneuf



Zoom sur la photo 68



Vision très partielle (hiver) à négligeable (printemps / été) de la zone D du secteur S2 depuis la zone commerciale de Bourgneuf



Vision très partielle (hiver) à négligeable (printemps / été) (filtre visuel lié à la végétation et au bâti) de la zone D du secteur S2 de l'AEEM depuis la zone commerciale de Bourgneuf

LA VISION DEPUIS BOURGANEUF



61 Zone D du secteur S2 de l'AEEM visible très partiellement

Vision partielle (filtre visuel lié à la végétation) de la zone D du secteur S2 de l'AEEM dans l'axe de la rue de Verdun (qui rejoint le collège). Cette vision propose une covisibilité avec les habitations de la rue mais également avec le toit de la Tour Zizim, le toit du château, une partie du porche de l'église Saint-Jean-Baptiste et la chapelle de Notre Dame du Puy en arrière-plan



52 Zone D du secteur S2 de l'AEEM visible très partiellement

Vision très partielle (filtre visuel lié à la végétation) de la zone D du secteur S2 de l'AEEM depuis la terrasse du château de Bourgneuf

**b) La vision depuis l'habitat des aires d'étude intermédiaire et rapprochée**

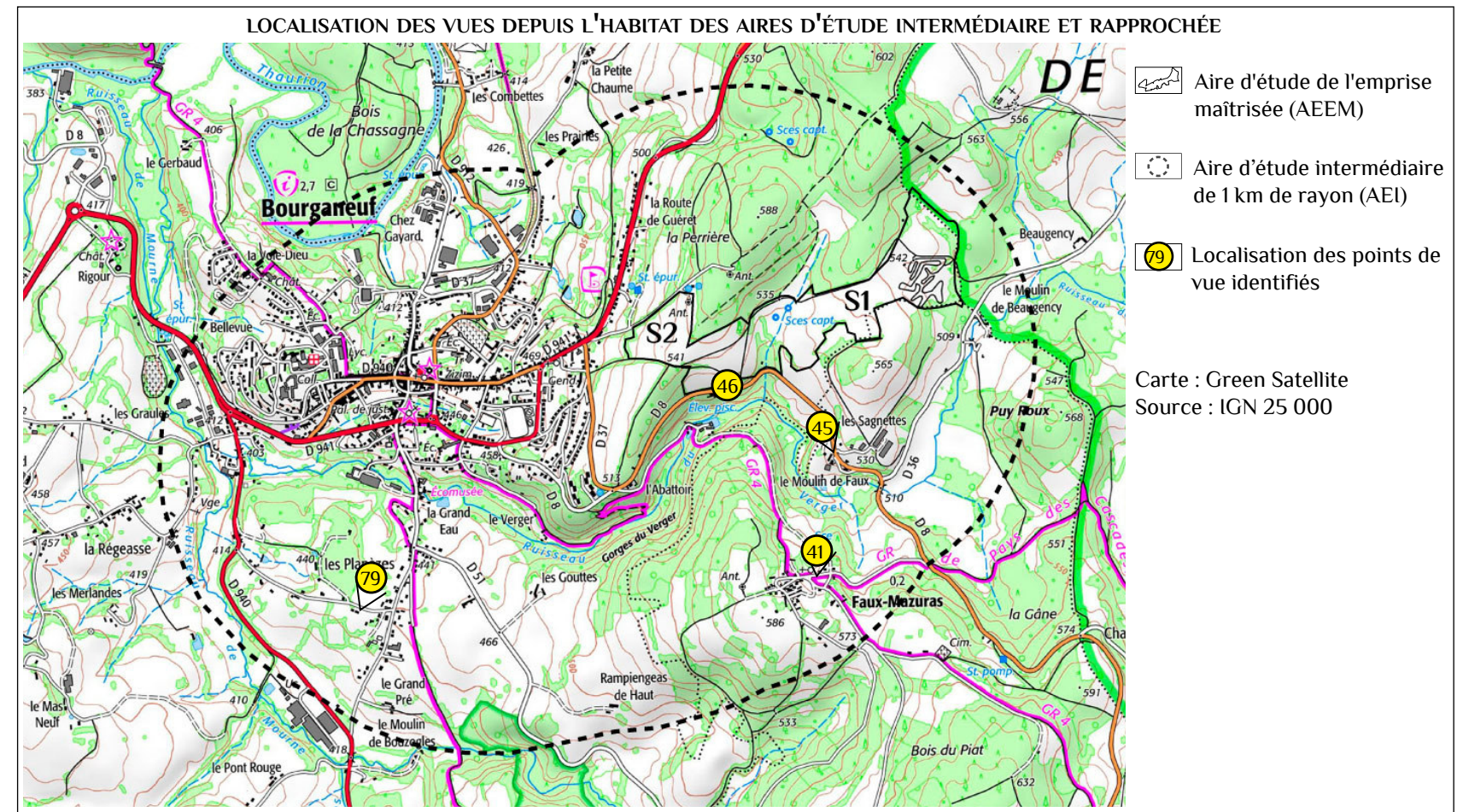
A l'échelle de l'aire d'étude intermédiaire, en plus du coeur de Bourgneuf, on compte :

- un village (Faux Mazuras), joli village groupé autour de sa chapelle et localisé en hauteur. Les vues sont majoritairement cadrées par le bâti et les ouvertures visuelles se concentrent sur la frange nord du village;
- deux extensions urbaines de la ville de Bourgneuf installées le long de la D941 au Nord de l'AEEM (la Perrière) et le long d'une route communale au Sud (les Planèzes);
- quelques hameaux (le Moulin de Faux visuellement associé à de vastes hangars agricoles) et maisons ou fermes isolées;

A l'échelle de l'aire d'étude rapprochée, on compte une unique maison isolée construite le long de la D8 en contrebas du secteur S2

Nous avons identifié trois vues depuis les éléments bâtis à l'échelle de l'aire d'étude intermédiaire (vues 79, 41 et 45) et une vue à l'échelle de l'aire d'étude rapprochée. Toutes les vues sont localisées au Sud de l'AEEM. Au Nord, la vision est globalement cadrée par le relief et la végétation.

Les vues sont partielles : sur chaque point de vue on ne voit qu'une zone sur les deux et la zone visible l'est partiellement à très partiellement.



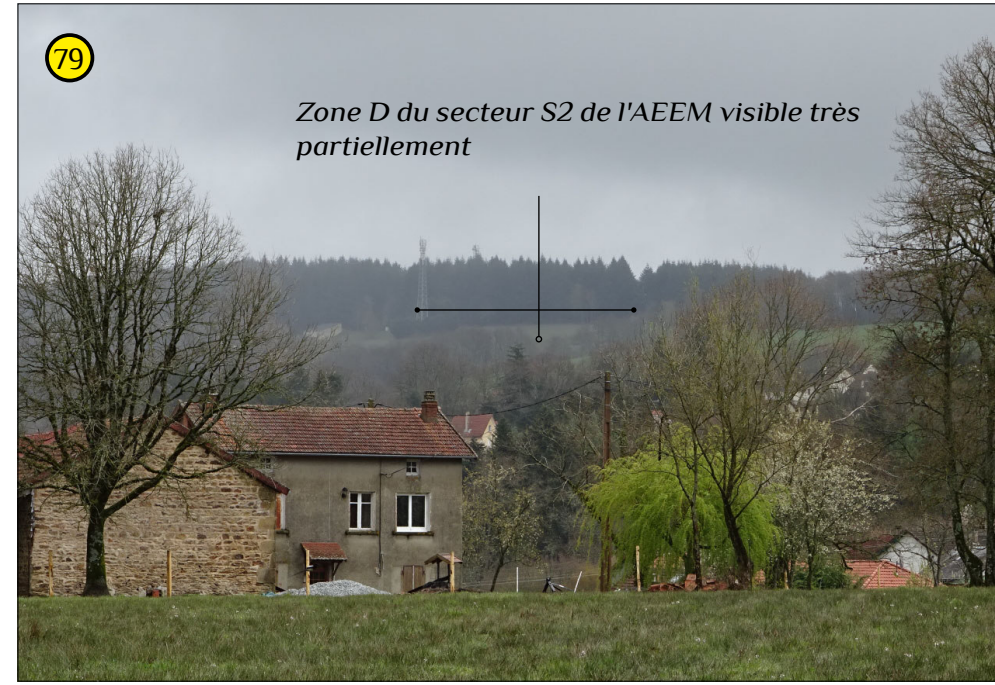
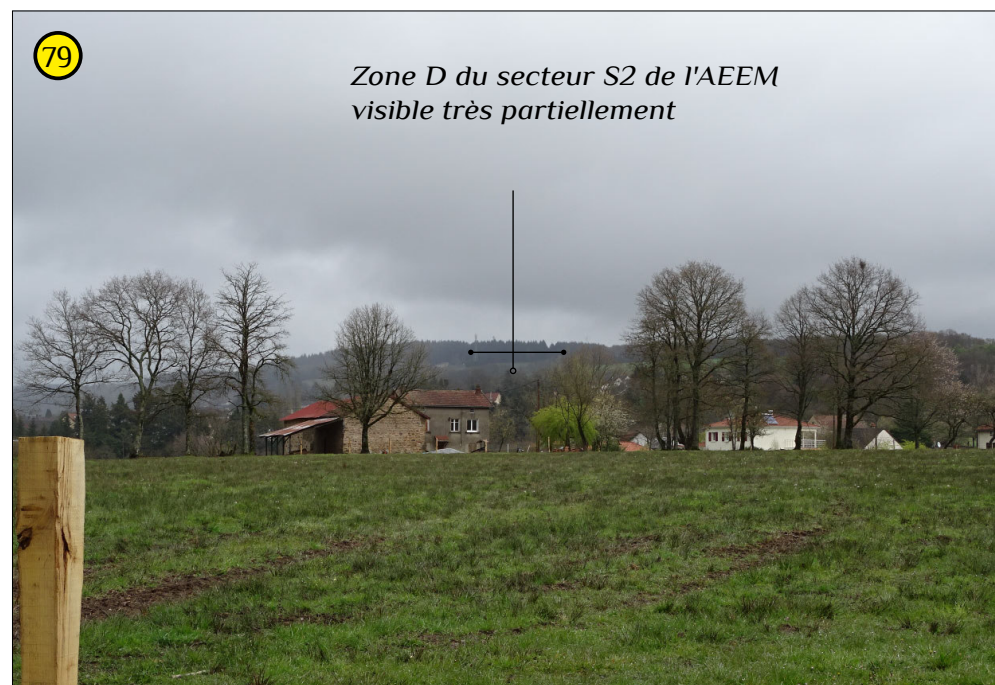
LA VISION DEPUIS L'HABITATION DE L'AIRE D'ÉTUDE RAPPROCHÉE



Cette vue est prise devant la maison au niveau de la départementale D8. La vision vers l'AEEM est donc accentuée par rapport à la vision depuis l'habitation elle-même ou depuis son jardin qui fait face à l'AEEM

La maison la plus proche de l'AEEM est localisée le long de la D8. Elle est très encaissée et très peu orientée (peu ou pas de fenêtre en fonction de la partie de la maison) vers les parcelles de projet. Les relations visuelles entre les deux éléments sont donc très faibles à inexistantes, y compris depuis le jardin très encaissé

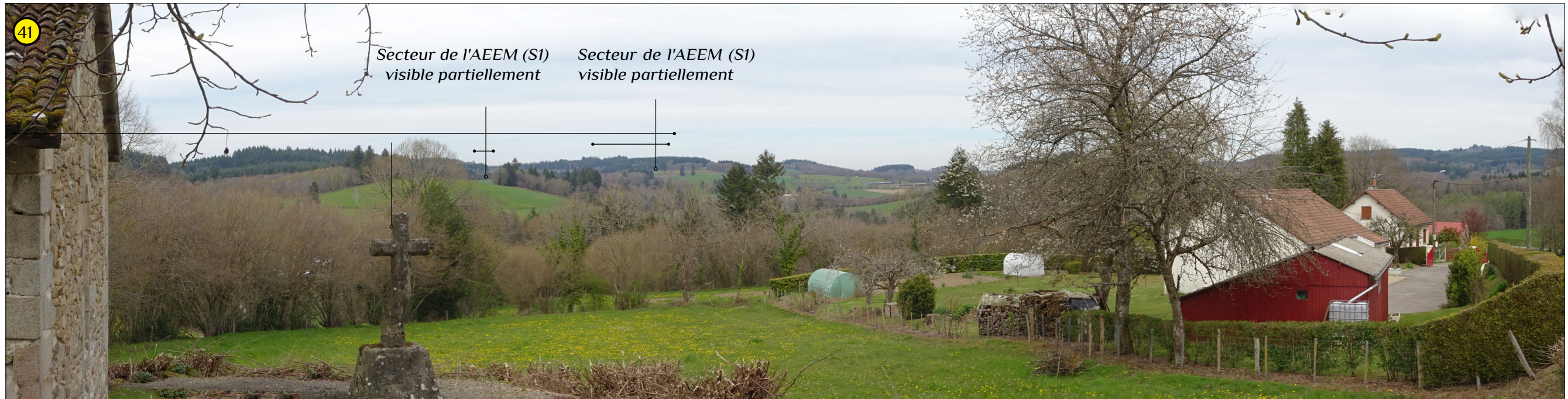
LA VISION DEPUIS L'HABITAT DE L'AIRE D'ÉTUDE INTERMÉDIAIRE



La vision très partielle depuis les Planèzes au Sud de Bourgneuf. Des avant-plans nombreux ne masquent pas totalement le secteur S2 dont on voit très partiellement la partie supérieure

Zoom

LA VISION DEPUIS L'HABITAT DE L'AIRE D'ÉTUDE INTERMÉDIAIRE



Depuis le hameau de Faux-Mazuras, vision très partielle du secteur S1 largement masqué par les avant-plans du relief et de la végétation. Le secteur S2 n'est pas visible



Vision partielle du secteur S1 depuis la départementale D8 au niveau du chemin d'accès à une habitation isolée. Très vite, la zone est masquée par un rideau d'arbres en avant-plan



Malgré la proximité, la vision depuis la maison est partielle à très partielle de par sa construction en décaissé dans la pente d'un relief

**c) La vision depuis l'habitat de l'aire d'étude éloignée**

En dehors de Bourgneuf, l'habitat est peu dense, disséminé dans le territoire sous la forme de hameaux ou de fermes isolées. On trouve quelques regroupements un peu plus importants de type gros hameaux mais dont l'organisation urbaine étirée dissout la densité et donc la présence (Bouzogles, Grand Mazuras, Masbaraud-Mérignat). Globalement la densité de population à l'échelle du territoire reste en dessous des 20 hab/km<sup>2</sup> ce qui est en dessous de la moyenne régionale (71 hab par km<sup>2</sup> en Nouvelle Aquitaine).

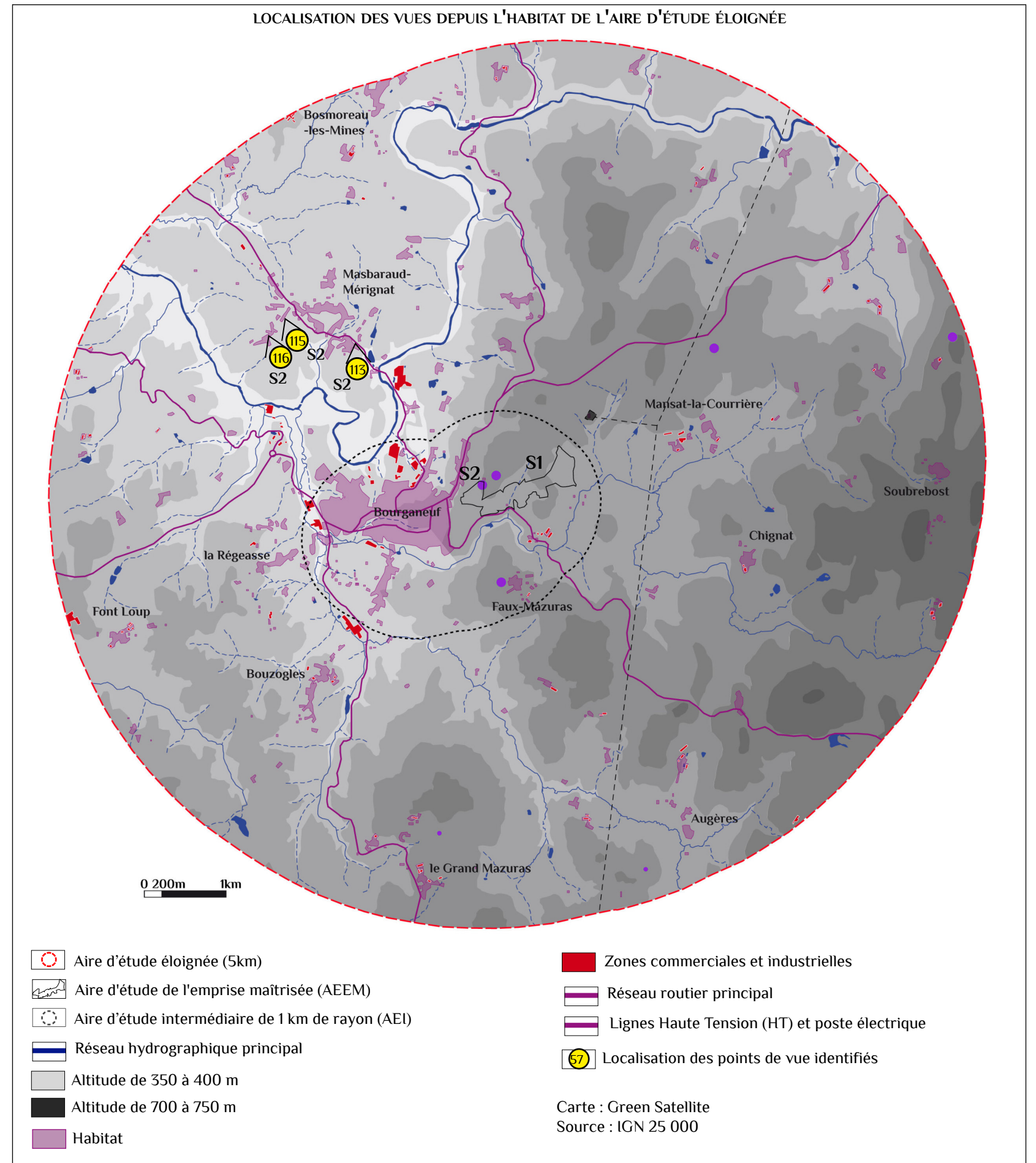
Les unités urbaines les plus vastes (Bourganeuf, Bouzogles, Masbaraud-Mérignat) sont localisées à l'Ouest de l'aire d'étude éloignée dans les secteurs les moins élevés à l'interfluve des ruisseaux du Thaurion et de ses affluents. Ici, les pentes douces associées au réseau hydrographique dense sont privilégiées pour l'implantation de l'habitat. Dans le secteur oriental plus élevé, l'habitat est clairsemé et privilégie à nouveau les vallées et les vallons et s'implante sur les rives (Mansat-la-Courrière) ou sur les pentes (Chignat, ...).

Le bâti est localisé au coeur de zones de prairies et est clairement visible depuis un environnement proche mais très vite noyé dans la masse boisée dès que l'on s'éloigne un peu. Les hameaux et les villages sont associés à des franges végétales plus denses (haies horticoles, arbres fruitiers, arbres remarquables, ...) alors que les fermes isolées sont visibles dans leur environnement et forment parfois des ensembles cachés derrière leurs hauts murs. Le bâti est visible, cependant, au vu de sa faible densité, l'impression d'un territoire qui ne serait pas habité domine.

A l'échelle de l'aire d'étude éloignée, sur l'ensemble des habitations et villages visités, seul le village Masbaraud-Mérignat propose une vision partielle vers la zone D du secteur S2 de l'AEEM. Trois secteurs de visibilité ont été identifiés depuis ce village. Aucune vue vers le secteur S1 n'a été identifiée depuis le bâti.

Les vues sont globalement cadrées par l'association de la trame végétale et de la topographie prononcée.

**A l'échelle de l'aire d'étude éloignée, la sensibilité du bâti est limitée au vu de la construction d'une centrale photovoltaïque au sol sur la commune de Bourgneuf. La seule zone D du secteur S2 est visible sur les vues identifiées.**



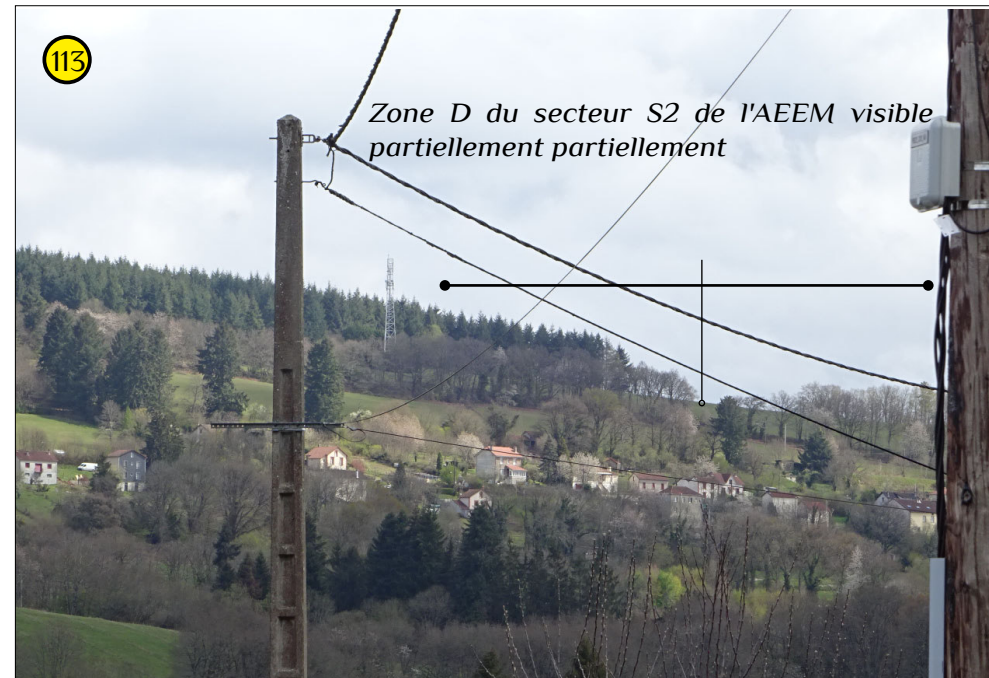




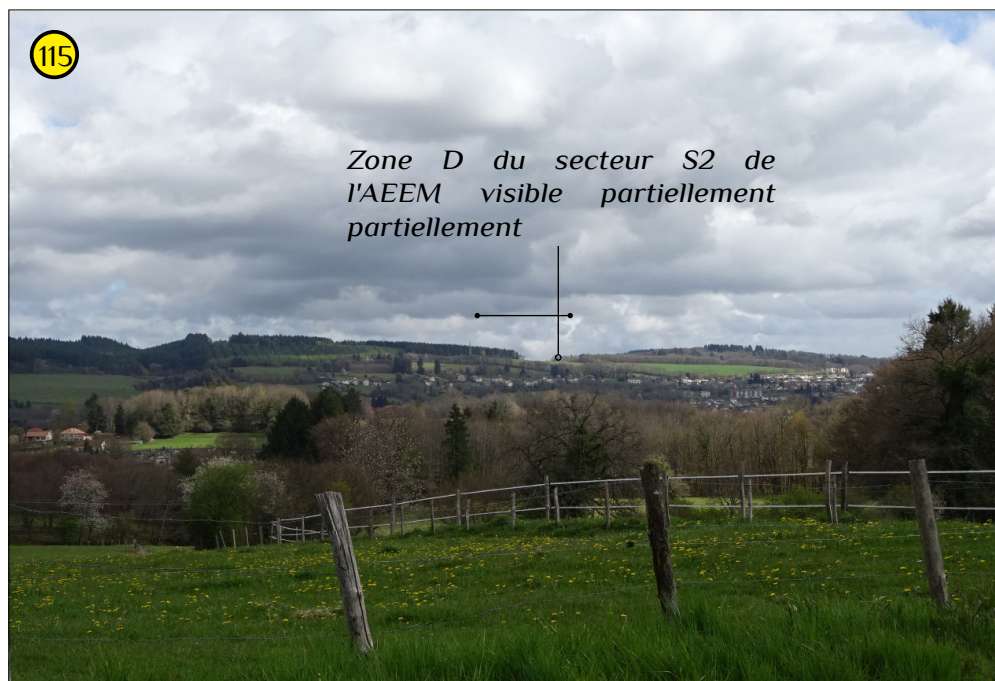
LA VISION DEPUIS L'HABITAT DE L'AIRE D'ÉTUDE ÉLOIGNÉE



Vision lointaine et très partielle depuis les franges de Masbaraud-Mérignat



Zoom



Vision lointaine et très partielle depuis les franges de Masbaraud-Mérignat



Zoom

A.6.2 VISION DEPUIS LE PATRIMOINE PROTÉGÉ

a) *Les monuments protégés*

Nous avons recensé cinq monuments protégés à l'échelle de l'aire d'étude éloignée.

Communes de Vienne (86)	Numéro carte	Monuments protégés	Protection	Distance à l'aire d'étude immédiate	Contexte paysager
Bourganeuf	MH1	Chapelle de l'Arrier (17ème siècle)	Inscription	1 km environ	Église en coeur de ville Aucune vue possible vers les deux secteurs de l'AEEM Covisibilités partielles et ponctuelles entre la zone D du secteur S2 et les parties hautes de la chapelle
	MH2	Château (restes du château dont trois tours) (15ème siècle)	Classement	3 km environ	Château en coeur de ville connecté à une terrasse en belvédère Visibilité partielle de la zone D du secteur S2 depuis la terrasse Covisibilités partielles et ponctuelles entre la zone D du secteur S2 et les parties hautes des tours
	MH3	Eglise Saint-Jean-Baptiste (12, 13 et 15ème siècle)	Classement	1 km environ	Église en coeur de ville Aucune vue possible vers les deux secteurs de l'AEEM Covisibilités partielles et ponctuelles entre la zone D du secteur S2 et les parties hautes de l'église
	MH4	Maison au Clos de la Place	Inscription	1 km environ	Maison en coeur de ville Aucune intervisibilité avec l'AEEM (ni visibilité ni covisibilité)
Soubrebost	MH5	Eglise de l'Assomption de la Très Sainte-Vierge	Classement	4 km environ	Église en coeur de village Aucune intervisibilité avec l'AEEM (ni visibilité ni covisibilité)

LES MONUMENTS PROTÉGÉS



Le château de Bourgneuf avec ses tours dont la tour Zim, est construit dans le coeur bâti de Bourgneuf. Il est classé (MH2). Une visibilité a été identifiée depuis l'esplanade en belvédère ouvrant vers le Nord ainsi que des situations de covisibilité ponctuelles et partielles avec les parties hautes de l'édifice

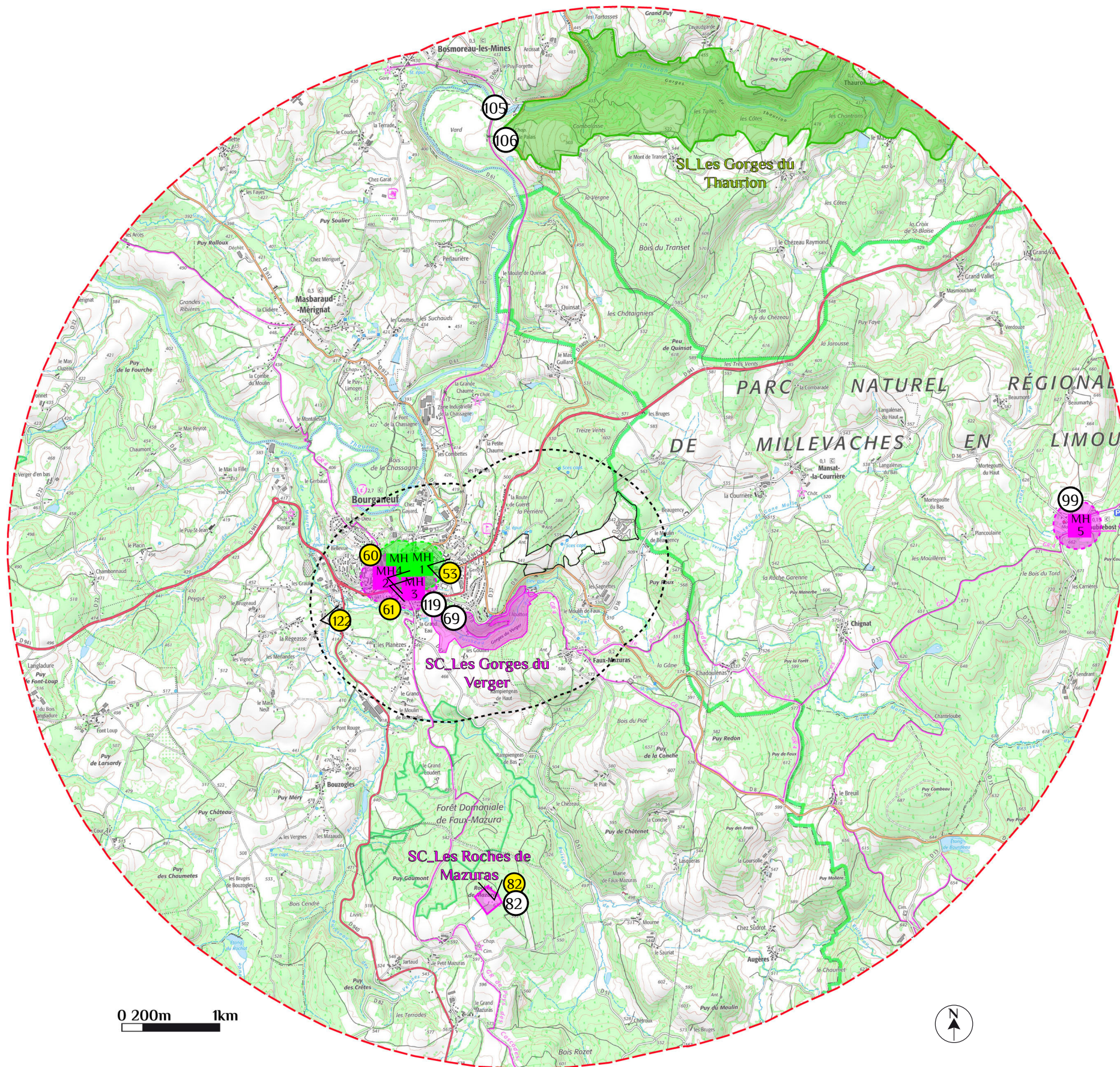


L'église Saint-Jean-Baptiste est construite en continuité du château et classée (MH3). De par sa location au coeur du bâti de Bourgneuf, l'AEEM n'est pas visible depuis ses abords. En revanche, des situations de covisibilité partielles et ponctuelles avec la seule zone D du secteur S2 ont été identifiées



La Chapelle de l'Arrier est inscrite (MH1). Sa localisation au coeur du bâti de Bourgneuf n'offre aucune ouverture visuelle vers l'AEEM

LES MONUMENTS ET LES SITES PROTÉGÉS



0 200m 1km



- Aire d'étude éloignée (5km)
- Aire d'étude de l'emprise maîtrisée (AEEM)
- Aire d'étude intermédiaire de 1 km de rayon (AEI)
- Réseau hydrographique principal
- Monuments classés avec leur cercles de protection de 500 m
- Monuments inscrits avec leur cercles de protection de 500 m
- Sites classés
- Site inscrit

Carte : Green Satellite  
Source : IGN 25 000

- Localisation des points de vue identifiés
- Illustrations

LES MONUMENTS PROTÉGÉS



Maison inscrite 8 place de l'Hôtel-de-Ville (MH4 clos de la Place). Situé en coeur de ville, ce monument protégé n'entretient aucune intervisibilité avec les secteurs de l'AEEM



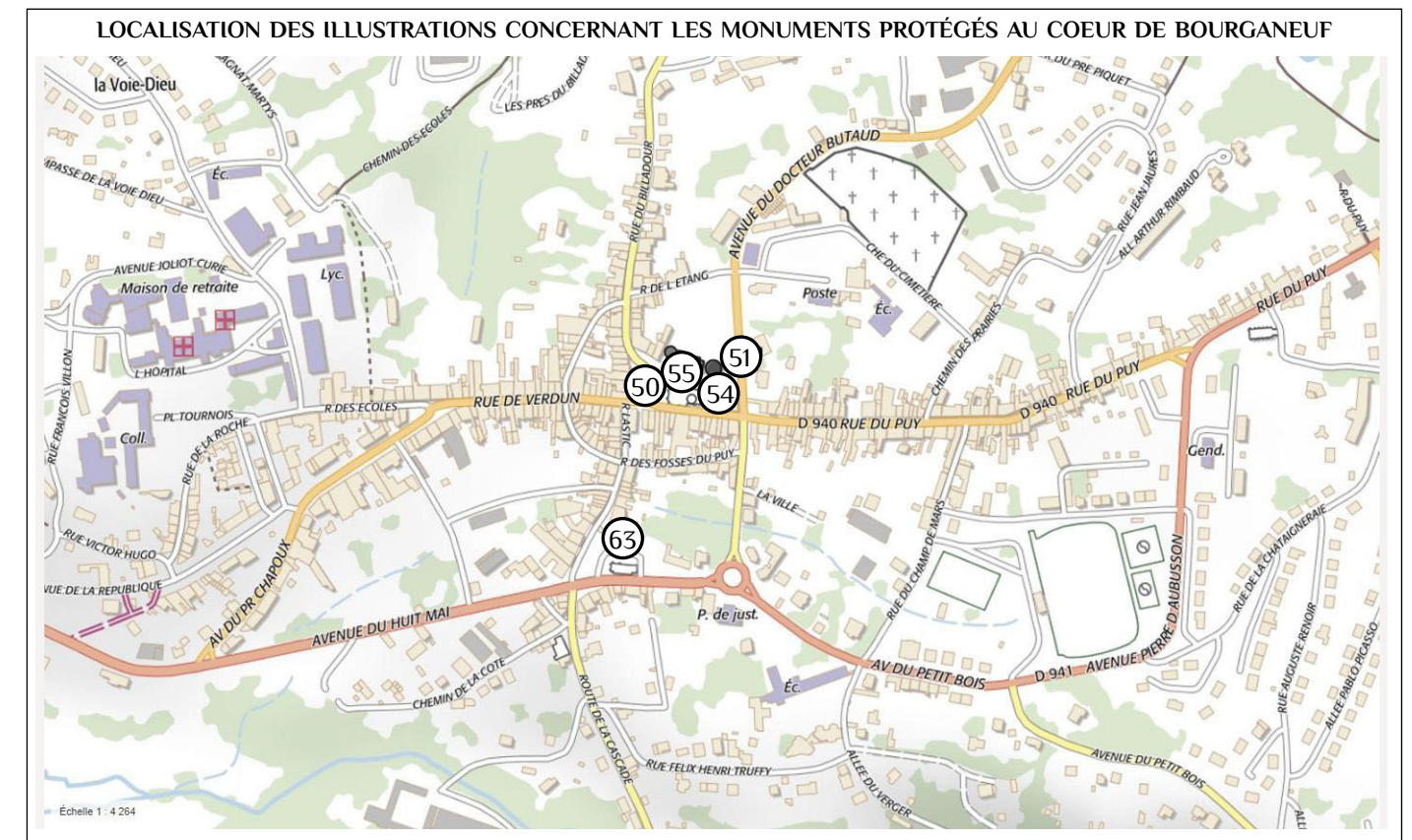
L'église de l'Assomption de la Très Sainte-Vierge est classée (MH5). Sa localisation à près de 4 km de l'AEEM, associée aux effets de masque du relief et de la couverture végétale rend impossible toute intervisibilité avec une éventuelle centrale photovoltaïque au sol

b) *Les monuments protégés : visibilité et covisibilités*

Les conclusions des repérages faits sur le terrain concernant les intervisibilités entre les monuments protégés et l'AEEM sont présentées et illustrées ci-après :

- Deux monuments ne présentent aucune intervisibilité avec l'AEEM (ni visibilité ni covisibilité). Il s'agit de la Maison au Clos de la Place (MH4) dans Bourgneuf et de l'église de l'Assomption de la Très Sainte-Vierge (MH5) de Soubrebost.
- Deux monuments ne présentent aucune visibilité en direction de l'AEEM. Il s'agit de la Chapelle de l'Arrier (MH1) de Bourgneuf et de l'église Saint-Jean-Baptiste (MH3) de Bourgneuf.
- Un monument est concerné par une visibilité. Il s'agit du château de Bourgneuf. La vue est localisée sur une esplanade en belvédère ouvrant vers le Nord. Une fenêtre visuelle partielle s'ouvre en direction de la zone D du secteur S2 de l'AEEM.
- Trois monuments du centre ville de Bourgneuf sont concernés par des covisibilités partielles et ponctuelles avec la zone D du secteur S2 de l'AEEM. Il s'agit de la Chapelle de l'Arrier (MH1), l'église Saint-Jean-Baptiste (MH3) et le château. Seules les parties hautes de ces monuments sont concernées.

Du point de vue des monuments historiques, on note la seule influence visuelle de la zone D du secteur S2 de l'AEEM (le secteur S1 n'est pas visible). La vision de la zone D du secteur S2 est partielle à très partielle.





INTERVISIBILITÉS AVEC LE PATRIMOINE

53

*Zone D du secteur S2 de  
l'AEEM visible partiellement  
partiellement*



*Depuis l'esplanade aux abords du château de Bourgneuf, on note une vision partielle de la zone D du secteur S2. Le secteur S1 n'est pas visible*



INTERVISIBILITÉS AVEC LE PATRIMOINE



Depuis l'avenue Joliot Curie et depuis la rue des écoles, on note une covisibilité avec les parties hautes des tours du château et de l'église Saint-Jean-Baptiste



Depuis le lieu dit de la Régeasse à l'Ouest de Bourgneuf, une ouverture visuelle englobe la partie D du secteur S2, les toits de Bourgneuf et les parties hautes de l'église Saint-Jean-Baptiste, du château et de ses tours